



COMPTE RENDU

COMITE HYGIENE ET SECURITE DU 1^{er} OCTOBRE 2015

Des représentants du personnel FO, Solidaires, CGT et CFDT étaient présents.
M. MILLE, Directeur du pôle Ressources Humaines de la DRFiP, a assuré la présidence de la réunion.

1. Expérimentation de la saisie du rapport de séance par un organisme privé

Trois départements dont l'Ille et Vilaine « bénéficient » de cette « expérimentation » dès ce CHS-CT, étant toutefois précisé que la saisie se fera par les deux modes de saisie pour cette séance. Le coût du prestataire est supporté par le CHS-CT ministériel pendant la période d'expérimentation, mais le coût n'a pas été communiqué..

Si la méthode appliquée sans consultation préalable de vos élus en CHS-CT local est retenue, cela impliquera une dépense impactant les crédits alloués au CHS-CT.

Certes, la société IBICUS a signé une charte de confidentialité pour, comme l'a dit le Président «une aide technique en amont comme le ferait tout

rédacteur public et c'est comme cela que je le vois» mais FO a dénoncé ce choix de privatisation d'une mission pour pallier le manque criant de temps-agent. La DGFIP l'a implicitement exprimé dans ses propos: «on a un problème...» «une proposition de solution à expérimenter» et en répondant «non» à la question «êtes-vous favorable à confier la rédaction du Procès-Verbal à un agent?».

Pour FO-DGFIP, le procédé n'est pas acceptable même si les bandes enregistrées sont accessibles sur extranet aux personnes chargées du rapport. Les crédits du CHS-CT n'ont pas vocation à être dilapidés de la sorte!

2. Trésorerie de Louvigné du Désert

Au sujet de sa fermeture, le Président a eu un lapsus révélateur en citant «le Ministre qui prononcera la fermeture des postes» qu'il a toutefois rectifié un peu plus avant dans les débats en parlant au conditionnel.

Pour FO-DGFIP, tant au sujet de cette fermeture comme de celle de la trésorerie de La Guerche de

Bretagne, la direction dégrade le service public : l'accueil de proximité est remis en cause, élus, agents des services et usagers vont subir un service public au rabais si le projet se réalise..

3. Etude du projet de sécurisation du rez-de-chaussée de la cité administrative:

Les travaux démarreront dès la fin de l'année. Le CHS-CT aurait du être consulté avant la mise en œuvre à marche forcée d'un plan de 400,000 €, fut-il financé par la Centrale.

Sa vocation n'est pas de cautionner un projet bouclé mais d'en étudier les tenants et aboutissants.

Pourtant, à l'issue des débats, même l'Administration a avoué ne pas détenir toutes les clefs de cette opération, elle est pourtant allée jusqu'à demander un vote du CHS-CT pour avaliser ce projet.

Il y a pourtant beaucoup de choses à dire sur la présentation de ce dossier : les plans comportent des légendes confuses et parfois même illisibles, plans où figurent des marches qui n'existent pas à

l'entrée B, celle des personnes à mobilité réduite... Le sujet des accès aux ascenseurs a été galvaudé par la Direction: on voit bien que ce

n'est pas le souci majeur dans ce projet! Et pourtant, ils permettraient l'accès au sous-sol avec un badge limité toutefois à certains utilisateurs. Lesquels? Les cyclistes? Les agents du service du courrier? Ces derniers n'ont pas été invités aux réunions d'information et de présentation du projet alors que bien concernés puisque pressentis pour assurer l'accueil des régisseurs en sus des livreurs, vaguemestres et prestataires de services? Il est prévu onze caméras de surveillance mais... aucun opérateur à plein temps pour visionner. Dissuasion, certes, pas prévention. Le cas échéant, on aura les enregistrements pour voir ce qui s'est déroulé. Cela permettra, par exemple, de voir a posteriori que le caissier aura fait un malaise puisqu'il sera seul dans le local de la caisse.

Le réaménagement du hall d'entrée va **enfin** obliger l'administration à remplacer les revêtements de sol usés jusqu'à la corde dans les services du rez-de-chaussée. Cette demande a été formulée à

maintes reprises par vos représentants FO-DGFIP en CTL .

Tous les agents de la cité administrative se verront dotés de badges paramétrés. Cela ne permettra pas l'accès dans les étages aux agents extérieurs au site. Bonjour l'organisation ne serait-ce que des réunions...

Puis, les plans du sous-sol n'ont pas été joints au dossier car présentant un caractère sensible. Quelle considération pour les membres du CHS-CT! On est en droit d'espérer une présentation plus complète du dossier une fois les travaux réalisés (Vous savez, l'histoire des boeufs et de la charrue...).

Enfin, il faut souligner que, pendant la durée des travaux, la caisse sera déplacée au CFP de magenta. L'administration a admis qu'elle n'avait pas résolu tous les problèmes que cela pose en matière de sécurité et d'affluence sur le site. Gageons que ce dispositif bouclé fera l'unanimité, agents comme utilisateurs.

FO-DGFIP s'est abstenu dans ce vote contraire à l'éthique du CHS-CT, se réservant la possibilité d'interpeller si nécessaire la Direction sur d'éventuels problèmes.

LES AUTRES SYNDICATS ONT VOTE POUR !!!

Ils se verront probablement rappeler ce vote s'ils soulèvent ultérieurement des anomalies et incohérences relatives à ce projet bâclé en quelques minutes.



4 . Expertise de la CRIIREM

Une étude sur l'impact des ondes électro-acoustiques dans les locaux de la Cité Administrative a été confiée à cette association spécialisée dans ce domaine qui a présenté un exposé très technique mais absolument accessible grâce aux explications claires de l'intervenant. L'impact des ondes reçues est converti globalement en volts et doit être, selon les normes françaises, inférieur à 3 volts. Les chiffres recueillis dans l'enceinte de la cité administrative sont le plus souvent bien supérieurs à cette norme déjà très large: jusqu'au quadruple! Les risques encourus à terme ne sont pas anodins allant du cancer de zones cervicales à la leucémie. Par ailleurs, certaines personnes sont frappées de maux de tête, ce qui est le cas d'un

agent. Aussi, en cas de doute, faites remonter au CHS-CT une fiche de signalement.

Des solutions existent: diminution de la puissance des émetteurs surcalibrés des opérateurs de téléphonie, solution sans aucune conséquence pour les utilisateurs; filtre collé sur les vitres avec pour inconvénient une perte de 10% de la luminosité naturelle et représentant un investissement financier certain.

A signaler que la DRFIP va demander à la ville de Rennes qui délivre les autorisations d'implantations d'émetteurs de faire des mesures actualisées et d'intervenir auprès des responsables des nuisances. Monsieur MILLE a ajouté qu'il prévenait

le Proviseur de l'établissement scolaire conti-
gu des risques relevés.

5. FOUGERES: Déménagement de la Trésorerie Municipale au CFP.

FO-DGFIP a dénoncé le manque de consultation des agents et, en amont, du CHS-CT. L'organisation de l'accueil sur deux étages pose problème. La surface de la salle de convivialité va être sé-

rieusement réduite. Il manque un bureau pour un des adjoints si la Trésorerie de Louvigné du Désert y est transférée.

Pour la même raison que pour les travaux de sécurisation de la Cité Administrative, FO-DGFIP s'est abstenu, les autres syndicats ayant voté pour.

6. Autres points évoqués :

Le CHS-CT a examiné le risque lié à la manipulation des encres des photocopieurs. Ce danger a été récemment soulevé par des scientifiques australiens. Il a été demandé à la direction de prendre des mesures de prévention des risques incluant l'inhalation des poussières. FO-DGFIP a signalé un stockage des cartouches vides en vrac dans un grand carton déposé à l'entrée du service courrier de la Cité Administrative.

A une autre question de vos représentants FO-DGFIP, la direction a répondu que les écrans du service liaison rémunérations vont être remplacés avant la fin de l'année.

Nous avons dénoncé l'engorgement du comité médical. En raison du retard dans le traitement des dossiers, les collègues qui souhaitent reprendre le travail à mi-temps thérapeutique ne peuvent pas le faire avec toutes les conséquences induites.

Enfin, les représentants FO-DGFIP au CHS-CT vous rappellent que vous pouvez toujours remplir les fiches de signalement et registre hygiène et sécurité via: Ulysse35 -les agents –conditions de vie au travail –les outils.

Ces documents doivent être transmis au CHS-CT via vos chefs de service ou de poste.

N'oubliez pas de demander conseil au syndicat si besoin et de transmettre lui simultanément une copie.

Grâce à ces démarches, l'Administration ne pourra pas dire qu'elle ne savait pas! Elle devra répondre aux demandes ainsi exprimées.

Conclusion :

La direction mène son bateau à l'instar du capitaine du TITANIC. Cette méthode est dangereuse si l'équipage du paquebot n'est pas consulté. On en connaît le résultat...

Vos représentantes en CHS-CT: Catherine LE GUENNEC et Amaury BATARD
Rennes le 9 octobre 2015



BULLETIN d'ADHESION NOM :

Prénom :

Grade : Indice Quotité de travail :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section d'Ille et Vilaine** . (fo.drifip35@finances.gouv.fr)

Fait à

Le